

LE PROGRES DU GOLFE

Rédaction: L. F. Noël, avocat.
Rév. F. Charron

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN !

Administrateur: S. Vachon

Sa Grandeur Mgr Rouleau

Sa Grandeur Mgr Raymond-Marie Rouleau, archevêque de Québec, a été solennellement intronisé lundi de cette semaine.

La vieille capitale, comme du reste, toute la province était en liesse. D'innombrables fidèles voulurent témoigner au nouvel archevêque et leur profond respect et leur filial amour, en assistant en la vaste basilique, aux splendides cérémonies qui eurent lieu à cette occasion. Catholiques anglais et catholiques français étaient réunis dans la même enceinte pour joindre leurs voix à celle du clergé

(représenté par plusieurs évêques et de nombreux prêtres, tant séculiers que réguliers venus de toutes les parties du pays) et manifester à Sa Grandeur Mgr Rouleau, en même temps que leur admiration pour ses brillantes qualités personnelles, leur insaisissable soumission à l'Eglise. Au nouveau chef de la province ecclésiastique de Québec dont fait partie notre région qui s'honore de compter un nombre des siens le distingué prélat, le "Progrès du Golfe" offre ses plus respectueux hommages et ses souhaits les plus sincères d'une longue et fructueuse carrière.

NOTES ET COMMENTAIRES

POUR AMUSER NOS JEUNES GENS:

Une chose indéniable c'est que nos jeunes gens, du moins un grand nombre d'entre eux, s'ennuient, ne sachant le soir venu, que faire d'eux-mêmes! Ils s'ennuient, ils ne savent où aller. S'ennuyant et ne sachant que faire, ils se rassemblent aux portes des magasins, des restaurants, des édifices publics et, n'ayant rien de mieux à faire, lancent de lazzi aux passants, font de l'oeil aux jeunes filles, échangeant des conversations qui ne sont pas toujours éducatives! Comprenez-vous bien. N'allons pas généraliser et dire que tel est le cas de tous les jeunes gens de notre ville, ni même du plus grand nombre; malheureusement si l'on pouvait en faire le recensement, on serait fort surpris de les trouver si nombreux.

Et peut-on, au fond, les blâmer sans réserve de se réunir là où ils se réunissent, de se divertir comme ils le divertissent? "Ou voulez-vous que nous allions"? vous répondez-ils. "Mais, partout ailleurs!" Répétons-le, il y a profit à lire ce livre que l'on peut se procurer à l'Action Française, 1735, rue St-Denis, Montréal.

Canadiens français d'aujourd'hui tend trop, hélas, à se généraliser: la désertion du foyer, l'affaiblissement de la vie de famille.

La maison de nos jours, pour beaucoup trop de personnes est tout simplement l'endroit où l'on va coucher et prendre ses repas, après quoi, chacun, va où lui dicte sa fantaisie. De ces belles réunions familiales qui jadis, faisaient le charme des foyers canadiens-français, il n'est pas ou peu jamais question.

Et si vous leur demandez: "Ou est-t-on mieux qu'à la maison"? Ils vous répondront: "Mais, partout ailleurs!" Répétons-le, il y a profit à lire ce livre que l'on peut se procurer à l'Action Française, 1735, rue St-Denis, Montréal.

LE VOTE DES FEMMES:

Maintenant que la loi fédérale a accordé aux femmes le droit de vote serait-il opportun, comme on le demande en certains quartiers, de supprimer ce privilège?

En principe nous ne sommes pas plus que cela en faveur du suffrage féminin. Mais si après avoir défranchisé les femmes, la loi continuait de déclarer qu'il suffit pour devenir électeur d'être sujet britannique et d'être âgé de 21 ans révolus, si en d'autres termes, elle maintenait pour les hommes l'actuel système du suffrage universel avec tout ce qu'il a d'illogique, d'injuste et de subversif, alors en grâce que l'on laisse aux Canadiennes le titre d'électrices dont quelques unes d'entre elles sont si fières!

Refuser ce droit à la brave et honnête mère de famille, naturellement amie de l'ordre et de la paix, instinctivement et par principe respectueuse de toutes les saines traditions familiales, nationales ou autres, et l'accorder à quelqu'importance, imbu de principes subversifs d'idée révolutionnaires...! Si tous les hommes peuvent voter que les femmes votent. Si ce droit leur est refusé alors, remanions notre loi électorale de telle façon que le vote du père de famille honnête, laborieux, renseigné ne soit pas annulé par celui d'un blanc-bec ignorant, cancre, et malhonnête...!

Chez la crémière:—Combien la pinte de lait?
—C'est douze sous.
—Je croyais que vous n'y vendiez que dix sous!
—Oh! Si vous en voulez à dix sous, on peut vous en faire.

Au Conseil municipal

Mardi, le deux novembre séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8 heures p. m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreault, M. D., et messieurs les conseillers Joseph Desrosiers, Camille Bérubé, Léopold-R. D'Angou et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de paye No 108, \$39.00, No 109, \$206.50, No 110 \$31.50, No 111, \$1.50, No 112, \$9.25, T. McAvity & Sons Ltd, \$21.93, Can. Nat. Express, \$1.35, J.-A. Délaud Rousseau, \$11.89, La Cie de Pouvoir, \$167.25, La Cie de Pouvoir, \$167.14. Octave Côté, \$17.75, Ministère de la Voirie, \$332.43, Trésorier de la Province, 15c.

Vu les ventes faites par: M. J.-Bte Proulx, père à st. Polylone Proulx, de la propriété No 519p, Mme Vve Hilaire Fournier à M. J.-Bte Langlois, de la propriété No 313p, du cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter telles mutations dans le rôle d'évaluation de cette municipalité.

Règlement imposant une taxe ou cotisation pour rencontrer les dépenses de cette corporation pour l'année 1927.

Il est statué et ordonné par ce conseil ce qui suit, savoir:

1.—Qu'en vue de rencontrer les dépenses du département de la voirie et du département général, lesquelles dépenses sont comme suit: Intérêt 5% sur \$20,000.00 \$1,000.00, intérêt 5% sur \$6,000.00, \$300.00, intérêt 5/2% sur \$13,300.00 et rachat \$889.37, intérêt 5/2% \$58,735.61 et rachat \$4,024.24, intérêt 5/1% sur \$26,650.70 et rachat \$1297.20, Fonds d'amortissement sur \$20,000.00 \$174.83, Fonds d'amortissement sur \$6,000.00 \$52.44, Intérêt, Loi des bons chemins \$333.42, intérêt sur emprunts temporaires \$100.00, 1/2 salaire secrétaire, estimateur et vérificateurs, \$350.00, 1/2 loyer bureau, téléphone, taxes et dépenses générales \$650.00, Aliénés et écoles d'industries \$700.00, Indigents, assistance et contribution \$35.00, Rentes de terrains \$167.50, Commission sur collection \$1,000.00, Déboursés généraux \$7,877.25, Total \$19,751.

Revenu à déduire: Loyer, salle du conseil \$60.00, Rentes de terrains \$370.00, Taxes d'affaires, occupations, arts, métiers, \$4,000.00, Taxes sur loyers, \$2,200.00, Taxes de capitulation, \$300.00, intérêts \$1,100.00, \$8,030.00, Balance \$11,721.25.

Il soit imposé et prélevé sur les biens imposables à cette fin de la municipalité une taxe ou cotisation de cinquante-cinq centins par cent piastres d'évaluation pour rencontrer la dite somme de \$11,721.25, et qu'un rôle de perception soit préparé en conséquence;

1.—Qu'en vue de rencontrer les dépenses du département du feu, s'élevant à la somme de trois mille quatre cent quatre-vingt-sept piastres et quarante et un centins (\$4,487.41), pour entretien, administration et déboursés généraux, il soit imposé et prélevé sur les biens imposables à cette fin de la municipalité, une taxe ou cotisation de dix centins par cent piastres d'évaluation, pour rencontrer la dite somme de \$3,487.41, et qu'un

rôle de perception soit préparé en conséquence.

Le conseil reçoit le rapport des travaux permanents exécutés pendant la dernière saison, en vertu du règlement No 210.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit chargé d'ajouter le pourcentage d'un dixième aux chiffres des rapports de 1925 et 1926, pour les travaux exécutés en vertu du règlement No 210, afin de couvrir les frais de surintendance et de surveillance de ces travaux. Et la séance est levée.

LA PRINCESSE BELLE-A-VOIR

La princesse Belle-à-Voir était la fille d'un roi puissant et brave qui vivait en paix avec ses voisins. Certes, elle méritait son nom. Mais possédait-elle les qualités du cœur? Elle ne se montrait ni cruelle ni violente. Gracieuse et libérale avec ses femmes, elle caressait de ses frêles mains blanches, ses ravissants petits chiens, ou tendait, du bout de ses doigts effilés, du sucre, une amande au perroquet dont le plumage rivalisait avec les fleurs les plus éclatantes. Mais elle ne pouvait supporter autour d'elle rien que de beau, de jeune, de riant.

Un jour, par l'imprudence d'un serviteur, un incendie éclata au palais. Le feu fut promptement maîtrisé.

Par malheur, il advint qu'en voulant sauver la cassette qui renfermait les bijoux de sa maîtresse, Glycine, la plus jolie des filles d'honneur, et la plus en faveur auprès de la princesse, reçut des brûlures au visage et aux mains. Belle-à-Voir lui fit donner une fortune en diamants et en perles. Mais, ne pouvant supporter la vue de ses cicatrices, elle la congédia malgré les larmes que cette séparation fit verser à la pauvre fille; ni plus ni moins qu'elle avait fait emporter un jour, en détournant les yeux, Fridolin, son petit chien favori qui avait une patte écorchée. Fi donc d'un chien boitillant sur trois pattes!... Sans doute avait-elle recommandé à ses gens de lui donner un gîte et la pâtée... Mais le petit chien Fridolin avait refusé de manger et, loin de sa chère maîtresse, il était mort de chagrin.

La princesse Belle-à-Voir repandait d'abondantes larmes sans approcher aucune infortune. Jamais avec ses longues tunique argentées, son pur et blanc visage, on ne l'avait vue rayonner, comme un doux clair de lune, auprès d'un triste lit d'hôpital... Lorsqu'elle se promenait dans son carrosse doré, attelé de quatre superbes chevaux blancs, harnachés d'or et de pourpre, les pauvres, les infirmes, les désespérés avaient ordre de s'écartier de sa route.

Or, dans un humble logis, une petite fille souffreteuse et contre faite, trop jeune pour se rendre compte de sa disgrâce physique, soupirait chaque jour: "Maman, quand donc, verrai-je notre belle princesse?... Je voudrais tant me placer sur son chemin et lui offrir quelques fleurs!..." Les bonnes et tendres mères ne trouvent jamais leurs enfants tout à fait laids; cell-ci songea que son Elaine avait de grands yeux bleus, qui éclairaient son maigre visage, et des cheveux blonds qui dissimulaient un peu son dos bossu... Voulant exciter le désir de l'enfant, elle se mit à repasser avec soin sa petite robe de percale blanche.

Quand la princesse Belle-à-

Voir aperçut tout à coup la figure pâle de la petite bossue que sa mère soulevait jusqu'à la vitre baissée du carrosse, quand elle vit la fillette lui tendre de ses mains osseuses et trop longues quelques brins de muguet et de myosotis noués d'une faveur, elle eut un instinctif mouvement de répulsion, qui fit choir le frêle bouquet dans la poussière... Puis, sa ravissant, elle puisa dans son aumônière brodée de perles, une pièce d'or qu'elle jeta par la portière.

—O maman! sanglota Elaine, la princesse nous a prises pour des mendiantes!...

Les superbes chevaux blancs allaient au pas. Belle-à-Voir entendit l'exclamation douloureuse de l'enfant, elle entrevit son regard navré: C'était le regard de Glycine et du petit Fridolin lorsqu'elle les avait bannis de sa présence.

La princesse se promenait quelques jours plus tard, dans le parc royal. Elle avait renvoyé son escorte de belles et riches jeunes filles. Mill pensées, mille sentiments confus agitaient son cœur. Tout en méditant, elle atteignit l'entrée d'une magnifique forêt qui commençait à l'extrémité nord du parc; et dans son besoin de solitude, elle aventura sur le velours vert des sentiers mousseux ses petits pieds chaussés de souliers d'argent.

Elle s'arrêta au milieu d'une vaste clairière; à travers les arbres qui encerclaient celle-ci, comme une colonne, on apercevait d'étranges reflets de cuivre, de pourpre et d'améthyste.

Le soleil se couche, pensa Belle-à-Voir. Il est temps de rentrer au palais.

Tout à coup, elle eut peur de ne pas reconnaître son chemin. L'ombre, en effet se répandait, semblant monter du sol comme une vapeur. En même temps, elle percevait une rumeur confuse de voix, de rires étouffés... Elle voulut fuir; une force invisible attachait ses pieds à la terre... Et des profondeurs de celle-ci, elle vit surgir à ses yeux une multitude de nains difformes et grotesques...

—Salut! princesse Belle-à-Voir, la bien nommé! Soyez la bienvenue chez les gnomes de la forêt, prononça avec emphase un petit vieillard blanc et barbu.

—Ah! Ah! ricana un nain hilare, roux comme une carotte, qui balançait à ses oreilles d'énormes anneaux d'or, nous ne sommes pas beaux à voir... Mais nous sommes puissants et riches...

—Et nous voulons une reine jeune et belle! glapit un gnome livide, au crane sec en pain de sucre.

—C'est elle, c'est elle que nous avons choisie! clamèrent des voix innombrables. Elle qui n'aimait que la beauté, qui se détournait des infirmes!... qui repoussait tout ce qui choquait ses regards! Elle demeurera avec nous, toujours, toujours!...

A chaque instant, d'autres têtes surgissaient du sol... Par tous les sentiers de la forêt, d'autres gnomes accouraient de toute la vitesse de leurs jambes torsées.

Et le choeur insassable reprenait: —Elle n'a pas eu pitié de ses semblables! Elle leur faisait Jeanne D'Astous, M. Joseph Rousseau, M. et Mme Jos. Thibeault, M. Zénon Caron, Mme Ernest Godbout, M. C. Thérèse, M. Irénée Caron, M. et Mme Chs.-Eug. Gaudreau, M. et Mme Irénée Thibeault, M. et Mme Jos. Beaulieu, Mme Cyrille

reine Belle-à-Voir!...

Vainement, l'infortunée princesse avait essayé, d'abord, de protester avec indignation, puis de crier son angoisse... Ses lèvres s'ouvraient sans proférer aucun son. Pour ne plus voir tous ces gnomes affreux, elle cacha son visage dans ses blanches mains ornées de bagues... Mais elle sentit que leurs doigts crochus s'agrippant à sa robe, l'entraînaient sous terre!... Elle poussa un grand cri et rouvrit les yeux...

Autour d'elle se pressaient les ravissants visages de ses filles d'honneur.

—Qu'arrive-t-il à Votre Altesse?... Un cauchemar sans doute?

Belle-à-Voir s'éveillait dans sa chambre aux meubles d'époque, aux tentures de lamprose et argent... Elle exhala un profond soupir de soulagement. L'aventure de la forêt, en effet, n'était qu'un songe, provenant des vagues remords que lui inspirait sa dureté envers la petite bossue.

Sa bonté, sa charité s'exercèrent désormais envers tous. Bientôt, on ne l'appela plus que la princesse Belle-et-Bonne.

Henriette Bezançon.

Funérailles de M. I. Gauvin

Lundi dernier eut lieu à la Cathédrale de Rimouski le service et les funérailles de M. Irénée Gauvin, gérant local de la Compagnie de Téléphone Nationale.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine J.-Elzéar Roy. Le service fut chanté par M. l'abbé Raoul Thibeault, cousin du défunt, assisté comme diacre par M. l'abbé Augustin Bélanger, cousin du défunt, et comme sous-diacre par M. l'abbé A. Ouellet, vicaire de la paroisse. Deux messes aux autels latéraux furent dites pendant le service par MM. les abbés E. Lepage et J. Bouchard.

Portaient le cercueil ses quatre frères: MM. Wilfrid, Théophile, Joseph et Louis; portaient les coins du drap mortuaire MM. Johnny Gaudreau, Joseph Thibeault, beaux-frères du défunt, et MM. Léon et Philippe Côté, gérants locaux de la Compagnie de Téléphone Nationale à Montmagny et Mont-Joli.

L'orgue était tenu par M. l'abbé Alphonse Fortin, des solos furent rendus par MM. le dentiste J.-G. Landry, et le notaire L. de G. Belzile, le protonotaire G. Belzile, Oscar Belzile et Ernest Belzile.

Parmi les parents du défunt présents au service on remarquait Mlle Lucienne Gauvin, jeune fille du défunt, Mme Wilfrid Gauvin, mère du défunt, M. Sam. Belzile, son beau-père, M. et Mme W. Gauvin, M. et Mme Pierre Thibeault, M. et Mme Jos. Gauvin, M. et Mme Louis Gauvin, M. Théophile Gauvin, M. Ernest Belzile, M. et Mme Jos. Belzile, M. et Mme Oscar Belzile, M. et Mme Thomas Bérubé, M. et Mme Ls. de G. Fortin, M. et Mme Johnny Gaudreau, Mme Vve Fabien Bélanger, Mme Vve J.-F. Belzile, Mlle Marie Belzile, M. Rémi Belzile, M. et Mme Joseph Boulanger, Mlle Colette Boulanger, M. Lorenzo et Mlle Jeanne D'Astous, M. Joseph Rousseau, M. et Mme Jos. Thibeault, M. Zénon Caron, Mme Ernest Godbout, M. C. Thérèse, M. Irénée Caron, M. et Mme Chs.-Eug. Gaudreau, M. et Mme Irénée Thibeault, M. et Mme Jos. Beaulieu, Mme Cyrille

Dion, M. Hilaire Couture, M. et Mme Salomon Gagné, M. et Mme Chs.-Eug. Gauvin, M. Omer Bélanger, Mlle Thérèse Rioux, Mme Médière Coulombe, M. Aurèle Belzile, MM. Gonzague et Rosaire Boulanger, M. et Mme J.-L. Beauchêne, M. Ernest Coulombe, parents du défunt et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de Messes: M. l'abbé Médière Belzile, M. l'abbé Raoul Thibeault, M. l'abbé Alphonse Fortin, M. et Mme Louis Gauvin, St-Simon, famille Oscar Marois, famille Eugène Gauvin, M. et Mme Alphonse Beaudet de Mont-Joli, M. et Mme L. G. Fortin, Ste-Anne de la Pocatière, M. et Mme Noël Lemieux de Lévis, Mlle Anna Lafrance, St-Jean de Dieu; M. Valère Plante, Lévis, la famille Samuel Belzile, St-Fabien; M. et Mme Hilaire Couture, Charny; la famille Pérusse-Sirois, Sacré-Coeur, M. et Mme Alphonse Paré, Rivière-du-Loup; M. et Mme Irénée Belzile, St-Simon; M. Ernest Coulombe, St-Fabien; M. et Mme F. Bellavance, Bic; Mme Vve Joseph Gauvin, St-Simon; M. et Mme Joseph-Omer Bernier, Matane; M. C.-E. Bernier, Matane; M. Maximilien Gauthier, Sayabec; M. et Mme C.-F. McKinnon, Metabetchouan; M. et Mme J. Lebel, Luceville; M. et Mme Joseph Rochefort, Luceville; M. et Mme J.-A. Brillant, M. et Mme Thomas Pineault, M. et Mme Arthur Raymond, M. et Mme Séraphin Morissette, M. et Mme G.-A. Morin, M. et Mme Joseph St-Laurent, les Demoiselles Opératrices du Téléphone, M. et Mme Edgar Marois, M. et Mme J.-C. Legaré, Mme Antoine Bellavance, M. Emile Lauzier, les Employés de la Compagnie du Téléphone National, M. et Mme Omer Bouchard, M. et Mme Eudore Couture, M. et Mme Henri St-Laurent, la famille Ls. de Gonzague Belzile, M. et Mme J. B. Pillion, Mme Ernest Marois.

Suite en 4e page

Réminiscences

L'Anniversaire de l'Armistice

Huit années déjà se sont écoulées depuis la signature de l'armistice. Pour ceux qui ont vécu la grande guerre, pour les vétérans des durs combats, que de souvenirs ce mot n'éveille-t-il pas chaque année? Pareil anniversaire ne manque pas d'éveiller en moi des souvenirs d'une joie immense mais il m'inspire aussi une tristesse profonde. C'est que je me rappelle tous ces braves compagnons qui comme nous n'ont pas eu le bonheur de revoir leur pays, et dorment là-bas, dans une grande plaine où la mitraille les a fauchés. Cet anniversaire me rappelle surtout l'appel après les combats, quand dans les rangs où la bataille avait fait de larges vides, je cherchais vainement les figures amies. Ces huit années de paix ont quelque peu effacé le souvenir des dures souffrances endurées durant de longs mois, mais l'image de mes braves compagnons d'armes tombés dans la tourmente, reste toujours en moi très vivace.

A tous les vétérans, je demanderais d'avoir souvent durant ce mois de novembre, une pensée, une prière pour tous nos anciens compagnons qui avaient rêvé comme nous de revoir la patrie canadienne, mais qui ont disparu trop tôt.

"Je Me Souviens", Rivière-Blanche, 10 novembre, 1926.

UN BEAU LIVRE:

Oui, un beau et un bon livre, un livre écrit sans prétention mais avec art et d'une lecture toujours agréable tel est *La maison vide* de M. Harry Bernard qui, deux fois déjà s'est vu adjudger le prix David.

Nous ne saurions trop recommander aux amis du "Progrès" à lecture de ce livre dans lequel l'auteur dénonce un mal qui même chez les Ca-

Collège du Sacré-Coeur Rimouski

CONCOURS DE LA TOUS-SAINT

A. C. J.

8ème année: 1 Robert Bérubé, 2 Louis-Philippe Garneau, 3 Albert Huard, 4 Adrien Gagné, 5 Henri Labrie, 6 Gérard Huppé.

7ème année: 1 Jean-Marie Lebovillier, 2 Charles-Aimé Garon, 3 Ernest Desrosiers, 4 Jules Grenier, 5 Rolland Pineault, 6 Joseph-Marie Réhel, 7 Léopold Ward, 8 Gérard Dechamplain, 9 Lionel Fillion, 10 Gérard Amiot.

6ème année: 1 B. Leblond, 2 G. Bélanger, 3 A. Proulx, 4 L.-P. Migneault, 5 P.-E. Caron.

5ème année: 1 M. Côté, 2 G. Garneau, 3 V. Leblond, 4 Y.-M. Marmen, 5 H. Blais, 6 M. Lepage, 7 L. Côté, 8 A. Hins, 9 Y. Alain, 10 H. Gagné.

4ème année: 1 G. Bélanger, 2 E. Garon, 3 A. Morissette, 4 A. Desjardins, 5 E. Tremblay, 6 E. Fournier, 7 D. Collin, 8 R. Lavoie, 9 J. Leblond, 10 J. Deschênes.

3ème année: 1 Maurice Lamoureux, 2 Wilfrid Proulx, 3 Yvon Desjardins, 4 Gilles Gagnon, 5 Roger Bélanger, 6 Cyrille Deschênes, 7 Jean-Charles Hupé, 8 Roland Beaulieu, 9 Gérard Lacasse, 10 Daniel Poirier.

2ème année: 1 A. Gagnon, 2 M. St-Pierre, 3 O. Dubé, 4 R. Tremblay, 5 A. Bellavance, 6 R. St-Pierre, 7 A. Deschênes, 8 G. Blanchette, 9 L. Lévesque, 10 W. Garon.

1ère année: 1 René Lamoureux, 2 André Simonneau, 3 Miville Deschênes, 4 Ludger Lepage, 5 Paul-Émile Ouellette, 6 J.-P. Amiot, 7 J. Asselin, 8 Roch Bellavance, 9 Alcide Proulx, 10 Louis-Roger Tremblay.

Cours Préparatoire: 1ère Division: 1 Fernand Dubé, 2 Léo Yockell, 3 Viateur Beauchêne, 4 Jean-Paul Lauzier.

2ème Division: 1 François Dubé, 2 Arthur Boucher, 3 Napoléon St-Pierre, 4 P.-E. Leblond.

3ème Division: 1 G.-Henri Lamoureux, 2 Félix Gagnon, 3 Maurice-René Ouellette, 4 Léo-René Lepage.

Elèves qui ont conservé toutes leurs notes

P.-E. Caron, A. Beaulieu, L.-P. Lachance, G. Bélanger, R. Fillion, G. Garneau, Labbé, V. Leblond, L.-P. Garon, Y.-Marie Collin, R. Pineault, E. Fournier, L. Proulx, A. Amiot, M. Marmen, M. Lepage, A. Morissette, H. Gagné, A. Desjardins, A. Banville, E. Tremblay, D. Rousseau, G. Bélanger, Roger Bélanger, Ls.-Georges Côté, Gérard Lacasse, Maurice Lamoureux, Lionel Gosselin, Gilles Gagnon, Paul Dion, Yvon Desjardins, Cyrille Duchêne, Gérard Migneault, Gonzague Rioux, Wilfrid Proulx, J. Dumais, R. Lebel, X. Légaré, W. Lioselle, A. Saucier, H. Collin, M. St-Pierre, A. Rousseau, F. Marcoux, F. Paré, G. Desjardins, A. Bellavance, L. Garon, W. Garon, A. St-Pierre, A. Desrosiers, L.-P. Beauchêne, G. Blanchette, R. St-Pierre, L.-G. Lamontagne, A. Gagnon, R. Tremblay, L. Boulanger, Ludger Lepage, Miville Deschênes, Paul-Émile Ouellette, L.-R. Trembay, Paul-Émile Tremblay, L.-P. Tremblay, Camille Langis, André-Albert Lévesque, Jean-Baptiste Chevalier, Albert Tremblay, Léopold Deschênes, Padoue Francoeur, G.-Henri Lamoureux, P.-E. Leblond, Fernand Rioux, Léo-Paul Tremblay, Roger Rioux.

A VENDRE

Chevaux de voiture et de chantier, de trois à six ans poids 1100 à 1600 livres, s'adresser à

Pierre Roy, St-Anaclet

CEUX DE 49, DU KLONDYKE ET NOUS.

Le littoral du Pacifique a pendant longtemps exercé un attrait tout particulier sur les chercheurs d'or. Ce furent d'abord ceux de dix-huit cent quarante-neuf qui se frayèrent difficilement un chemin à travers la prairie vierge et les montagnes dans le but d'arracher le précieux métal aux cours d'eau de la Californie. Puis, vinrent les mauvais jours et les nuits sombres de ceux du Klondyke pénétrant au coeur mystérieux de l'Alaska et du Yukon lors de l'expédition de 98.

Aujourd'hui, les gens s'en vont encore en masse vers la côte du Pacifique non pas à la recherche du précieux métal mais en quête d'un air salubre et d'un bienfaisant soleil. Ils y vont dans le but d'y jouer au golf sur des terrains incomparables, de se promener sur ses splendides routes de se divertir sur ses plages, d'admirer la splendeur exotique de ses imposants palmiers, de respirer l'air embaumé de ses forêts de pins et de ses orangiers, de découvrir quelque village indien aux totems si étranges ou quelque vénérable mission espagnole.

Partout, en haut et en bas du littoral du Pacifique dans la Colombie Anglaise, dans la Californie, se trouvent d'innombrables endroits propices aux promeneurs et tous sont rendus d'accès facile par le service de trains quotidiens du Chemin de fer national du Canada à destination de Vancouver et de Prince Rupert.

Le voyage lui-même par cette route recherchée est tout un poème de confort et de luxe à bord des wagons observatoires tout en acier et munis de radie. En route, vous voyez les pics les plus élevés des Rocheuses canadiennes et leurs chutes d'eau et rivières si impressionnantes.

Le trajet à la côte par Winnipeg et Vancouver, avec retour par Chicago ou vice versa est on ne peut plus populaire.

Pour plus amples détails s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada ou aux bureaux des billets en ville, 10 rue Ste-Anne et 231 rue St-Joseph, Québec Tel. 2-3200.

DISTRACTIONS DE SAVANT

On rapporte qu'il arriva plusieurs fois à Newton, en se levant le matin, de s'asseoir tout à coup sur son lit, absorbé par quelque pensée, et de demeurer ainsi, à moitié nu, pendant des heures entières, suivant toujours l'idée qui occupait son esprit. Il aurait même oublié de prendre ses repas si on ne l'en eût fait souvenir.

Un jour, le docteur Stukeley, ami particulier de Newton, était venu pour dîner avec lui; il attendit longtemps qu'il sortit de son cabinet où il était renfermé. Enfin, ne voyant rien venir se décida à attaquer un poulet qui était sur la table. Après avoir satisfait son appétit, il réunit les restes sur un plat et le mit sous une cloche de métal qui servait à le couvrir. Plusieurs heures s'écoulèrent; Newton parut enfin et se mit à table, en disant avoir grand faim. Mais, lorsqu'il eut soulevé la cloche et vu les restes du poulet découpé:

— Ah! dit-il, je croyais n'avoir pas dîné, mais je vois que je me trompais!



TRIBUNE LIBRE

Publiée sous l'exclusive responsabilité de l'auteur

Monsieur le directeur du "Progrès du Golfe", Rimouski. Je viens, pour une seconde fois vous solliciter pour avoir la permission de faire paraître dans votre journal l'article ci-dessous.

Trois-Pistoles, jr.

1 nov. 1926.

Aprochez et voyez s'il est une douleur sensible à celle du club Trois-Pistoles. En effet c'est un peu choquant de se faire dire des mensonges, surtout par ce club qui prétend se dire le club géant, club fantastique capable de faire trembler les meilleures équipes de Baseball depuis Mont-Joli Joli jusqu'à Rivière-du-Loup, il ne vaut pas la peine dites-vous de répondre, et Dieu sait si votre article ressemble à une réponse.

Votre article n'a réussi qu'à me faire sourire, et j'ai dû m'écrier à la suite: un déluge de mots sur un désert d'idées. Je n'ai jamais eu l'intention de vanter notre lanceur mais dans mon club de Trois-Pistoles, il n'y a pas que le lanceur mais il y a neuf joueurs, et ce sont eux qui font la partie. J'aimerais beaucoup que notre club serait tous des Létourneaux. Si le club Trois-Pistoles est si faible et vous autre le club fantôme, le club géant vous êtes si fort quelle gloire y a-t-il à nous vaincre. Quand on vainc sans péril on triomphe sans gloire! Et ce n'est pas ce que vous faites: vous venez dans ce journal étaler votre victoire afin d'extorquer les éloges, la sympathie du public vous poussez la rudesse jusqu'à me faire passer pour un peureux, un jaloux. Non Messieurs, je n'ai jamais eu de ces mesquineries d'esprit. Vous ne trouverez pas de ces gens-là dans mon club. J'aimerais que vous me disiez dans ce journal la raison pour laquelle vous n'êtes pas venus nous rencontrer pour détailler, après avoir accepté vos propositions.

Dans le dernier numéro du Journal "Progrès du Golfe", vous dites que la timidité est une maladie contagieuse, je le sais mais je crois voir que vous et votre club en êtes tous atteints de cette maladie.

Sur votre terrain nous avons été les vainqueurs et vous me dites que cela est dû à une erreur, si vous aviez monté les mêmes joueurs à Trois-Pistoles vous en auriez fait plusieurs erreurs, et vous le savez vous aussi, alors c'est pour cette raison là que vous avez monté des joueurs de Rimouski, et un de Matane. J'aimerais bien savoir en plus le nom de celui qui correspond dans le même journal que moi.

Si vous êtes aussi bon que vous le faites voir, point n'est besoin d'en avvertir le public, car: A Bon Vin, point d'enseigne.

J.-Amédée Levesque, Gérant-Sec.

COUR SUPERIEURE

Canada Province de Québec, District de Gaspé, Co. de Bonaventure. Banque Canadienne Nationale, corporation légale ayant son siège social en la cité de Montréal, et une succursale à Chandler, district de Gaspé. Dem. CYRIAS COULOMBE, ci-devant de Cap aux Os District de Gaspé, et maintenant de lieux inconnus, hors de la Province de Québec.

Déf. Il est ordonné au défendeur de comparaître durant le mois. New-Carlisle, 26 octobre 1926. (Signé) T. A. BLANCHET, Protonotaire de la Cour Supérieure.

ANNONCES ET ABONNEMENTS

Pour tout ce qui concerne les annonces et les abonnements, s'adresser à M. S. VACHON, administrateur-gérant du Progrès du Golfe, et non pas au notaire Couture, qui n'est préposé qu'à la rédaction et, comme tel, n'a rien à voir à l'administration. Allez directement à l'Imprimerie Générale, où le Progrès a ses bureaux, livres de compte, listes d'abonnés, etc. Par la poste, adressez simplement, comme suit: Le Progrès du Golfe, Rimouski.

Des filaments savoureux de SHREDDED WHEAT

Arrosez-les de lait chaud Un mets chaud, nourrissant



L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE (1927)

L'Almanach de la langue française est ce propagandiste gai et léger qui parle de solidarité catholique et française jusque dans les milieux où la besogne de chaque jour, la lecture du journal et du roman excluent le livre et la revue aux idées fortes. C'est donc faire oeuvre patriotique que de le répandre par milliers d'exemplaires.

Cette année, l'Almanach de la langue française fournit deux cents renseignements documentaires nouveaux, 75 illustrations inédites; 50 articles de doctrine courts et variés; un concours alléchant; des notes diverses sur la vie religieuse, nationale, économique, artistique et littéraire au Canada-français; en un mot, il constitue une petite encyclopédie nationale à la portée de tous. L'Al-



N'exige pas de glace: se conserve pur et riche jusqu'au moment de servir.

Employez-le pour toute recette qui demande du lait

ie, par Blanche Lamontagne-Beaugard; Une heure de garde, par M.-C. Daveluy; plusieurs graphiques et tableaux statistiques, par Valmore Gratton; Centenaire de Crémazie, par Jean Tavernier; La leçon des Monuments, par Hermas Bastien; Ce qu'il faut savoir, par A. L.; Monographie de notre Librairie, par Albert Lévesque, etc, etc.

Cet Almanach se recommande particulièrement aux maisons d'éducation, au clergé, aux professionnels et aux commerçants patriotes soucieux d'offrir à leur clientèle un cadeau du jour de l'an agréable et utile.

On peut se le procurer à la Librairie d'Action française, 1735, rue St-Denis, Montréal, aux conditions suivantes: à l'unité 25c, à la douz. 20c, au cent 18c, au mille 16c.

Albert Lévesque.



En pleine Maturité!

L'AGE a donné à cette bonne vieille bière une saveur, une maturité qui la rend tout simplement incomparable.

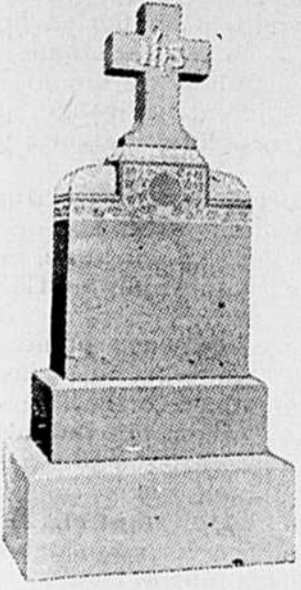
Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille.

DAWES BLACK HORSE BIÈRE ET PORTER

Vous pouvez acquérir de la puissance pour lutter contre les rhumes en prenant Father John's Medicine. Fait d'éléments strictement purs.

Cafe VICTORIA LA BOITE CONSERVE L'AROME

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE Monuments Funéraires et pierres tombales



Au delà de 500 modèles différents, en marbre blanc, bleu ou veiné, en granit gris, rouge ou noir de la meilleure qualité.

Notre marbre vient des carrières du Vermont, renommées dans le monde entier.

Si vous êtes intéressés dans l'achat d'un Monument d'une pierre tombale, décrivez l'annonce et nous vous enverrons le modèle.

Beudet & Cie, Messieurs, étant intéressés dans l'achat d'un monument, veuillez m'envoyer des vignettes de quelques uns de vos modèles.

Nom, Adresse

PETITS EXERCICES POUR ASSOUBLIR LA LANGUE

Prononcez vite:

- 1. J'ai vu six cent six saucisses... 2. Si six saucisses de Sisonne... 3. Emma aime ce chat... 4. Six pains blancs... 5. Si six scies scièrent six cigares...

Wrigleys Conserves les dents propres, l'haleine parfumée, l'appétit aiguisé et la digestion bonne.

Le Progrès-du-Golfe est publié par la Cie du Progrès du Golfe, (S. Vachon, administrateur-gérant).

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel...

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CÉLÈBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain. J. R. Garneau, 37 Sous le Fort; Jos. Belanger, 363 St. Paul.

LA BRASSERIE BOSWELL, La première Brasserie au Canada, Fondée en 1868.

LE PLUS JEUNE PROFESSEUR DE L'UNIVERSITE DE L'ALBERTA EST UN CANADIEN FRANCAIS

Le Dr E.-J. Verreau, d'Edmonton, est le plus jeune professeur de l'Université de l'Alberta. Il vient, en effet d'être nommé démonstrateur du département d'anatomie.

Le Dr Verreau naquit à Bon Accord (Alberta) et vint, avec sa famille, résider à Edmonton, en 1902. Après ses études classiques au collège Saint-Jean, il entra à l'Université d'Alberta, d'où il sortit docteur en médecine le printemps dernier.

M. le Dr Verreau a été, depuis deux ans, président du "Cercle Dollard des Ormeaux" de l'A. C. J. C.

PETITES NOUVELLES Nous publions avec plaisir, gratuitement, toutes nouvelles ou notes locales qu'on veut bien nous communiquer par écrit, pourvu qu'elles soient contrées par la personne qui les envoie.

COCOTINAS



Une amande de coco qui trempe encore dans son eau est réduite en brindilles et mêlée dans une crème exquise. Et l'enveloppe satinée de chocolat "G.B." ajoute au régal.

Le Bon Vieux PEG TOP 5. Toujours le Meilleur Jamais égalé depuis 40 ans

Les échéances d'automne

Table with 2 columns: Name and Interest Rate. Includes S. JOSEPH D'ALMA, SYM. PAR S-CLET, SCOLAIRE S-JOS. D'ALMA, etc.

Versailles Vitricaire Boulais

Les débuts du théâtre en Amérique



Porte du vieux fort de Port-Royal, aujourd'hui Annapolis Royal. RECENTMENT était dévoilée à Annapolis Royal, en Nouvelle-Ecosse, sur le site du vieux fort de Port-Royal établi par MM. de Monts et Champlain en 1605...

CARTES D'AFFAIRES

Dentistes

Dentiste à Mont-Joli. Dr J. A. Turcotte, L.C.D.C.D.

Spécialité: Dentier et extraction sans douleur. Attention: Absent tous les vendredis car je suis à mon bureau d'Amqui.

Dr J. A. PINAULT, L.D.S. Chirurgien-Dentiste

DR A. DUBE, L. C. D. Chirurgien-dentiste

Heures de bureau 9 heures a. m. à 9 heures p. m.

Comptables CAMILLE ROSS

HENRI A. MARTIN I. C. S. Comptable public

R. ERNEST LEFAIVRE Successeur de LEFAIVRE & GAGNON

R. O. GILBERT

OSCAR BEAULE ARCHITECTE A. A. I. C.

PIERRE LEVESQUE ARCHITECTE

Agence de Voyages Arthur LAWSSON

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

MONUMENTS FUNERAIRES

Ma boutique est maintenant rebâtie, j'ai en mains des monuments et épitaphes de toutes sortes.

JEAN BELZIL, Peintre-décorateur, lettré doreur.

Avocats

R. E. ASSELIN, LL. - AVOCAT

SASSEVILLE & GARON AVOCATS

GARON CÔTE & JESSOP AVOCATS

CASGPAIN & GARON AVOCATS

ALPHONSE CHASSE Avocats

GAGNON & SIMARD AVOCATS

H. E. NOEL, LL.L. Avocat

L.S. PH. RIOUX - Avocat - Edifice Larouche

Notaires L. de G. BELZILE, LL.B.

EUDORE COUTURE, LL.L. Notaire

Medecins Dr E. SIMARD

Dr J.-O. DRAPEAU Médecin-chirurgien

Dr P.-P. GAGNON Médecin-chirurgien

Dr ALFRED POWER Des Hôpitaux de Paris et New-York

DOCTEUR Z. VEZINA DES HOPITAUX DE PARIS

Dr J. M. GUEVIN Médecin Vétérinaire

NOTES LOCALES

—Mlle Léonie Saint-Pierre, de Rimouski, est de passage à Riv-du-Loup pour quelques jours, l'invitée de M. et Mme Alfred Lavoie.

—Mlle Olive Cruickshank, secrétaire privée de Sir James Dunn, Londres, Angleterre, était en visite pendant quelques jours, chez M. et Mme Georges Morin, l'invitée de Mlle Marguerite.

—Jeudi dernier, au Théâtre Populaire, M. Marcel Hubert, violoniste et Mlle Yvonne Hubert, pianiste, ont donné un concert qui a été immensément apprécié par tous les auditeurs.

—Le Dr Octave Drapeau est de retour d'un voyage en Europe. Il sera les premiers jours de la semaine prochaine, à la disposition de ses clients.

—Mme Jean Dubé et Mlle Yvette Banville sont parties hier, pour Salem, Mass.

Mme Dubé reviendra vers le temps des fêtes. Quant à Mlle Yvette Banville, elle demeurera avec son père, M. Théophile Banville de Salem.

FEU MME CALIXTE MICHAUD

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Mme Calixte Michaud, née Bélanger (Jeanne-Marie-Valérie) survenue ce matin, au presbytère de son fils, l'abbé David Michaud, à St-Octave-de-Métis.

Le service et la sépulture auront lieu à l'Isle Verte, mardi prochain à 9 1/2 heures.

A M. l'abbé Michaud et à toute la famille éplorée, le "Progrès du Golfe" offre ses plus sincères condoléances.

STE-ANGELE

M. et Mme Alphonse Thibault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 3 novembre sous les noms de Marie-Ida. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Pelletier, fils, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Ve Thibault grand-mère de l'enfant.

A LA MEMOIRE DE

Ida Côté épouse de Hector St-Laurent, décédée à Ste-Blandine à l'âge de 27 ans. Le calme s'est fait, mais le souvenir, cruel et triste, des heures passées dans cette maison, subitement glacée par la mort, reste vivace dans le coeur de ceux qui les ont vécus.

Elle est partie sans un mot d'adieu, sans un regard vers les chers siens, qui attendaient anxieux, un souffle vivificateur, qui, hélas!... ne vint pas. Elle ne vit que l'Éternité. Elle ne parla que de son juge. Quelque secondes et ce fut tout! Bonheur passé et présent, espoirs de demain, projets d'avenir, tout fut détruit en cette minute inoubliable!

O mort, pourquoi as-tu brisé ce bien qu'enserrait, chaque jour davantage, quatre charnants bébés et un époux si affectueux?... Ah! c'est que tu obéis au Maître des Destinées et que, infatigable, tu frappe sans jamais raisonner. C'est pourquoi, cette jeune mère, qui passa sa trop courte vie, dans un dévouement toujours silencieux, au foyer domestique, ne fit qu'effleurer la terre et fut si tôt ravie à notre admiration.

Nous qui restons, n'oublions pas que, là-haut, elle protégera le nid qu'elle a durant six ans abrité de ses ailes, devenues trop légères pour la terre. Comme Marie, restons debout devant la croix, pour mériter de la rejoindre un jour, dans l'au-delà.

(Communique) X. X.

A L'ETOILE DE LA MODE

A partir de lundi, le 15 du courant jusqu'à la fin du mois je ferai une grande réduction sur tous les chapeaux et invite les dames et demoiselles à faire une visite.

Mme C.-Martin-Roy.

UNE AMIE DEVOUNEE

Dans les deux familles, on pensait volontiers: "Oh! quand les enfants seront grands, nous les marierons". Car les deux familles, les Grameil et les Fougère, ne se quittaient pas, et Paul Grameil était le meilleur ami de Blanche Fougère.

Lorsque Blanche eut vingt ans et Paul, vingt-cinq, la question des fiançailles officielles se posa.

Or chose curieuse, Paul ne se décidait pas. Il avait bien le temps, disait-il, de faire sa demande, d'autant le mariage, il était obligé d'entreprendre un assez long voyage d'affaires.

—Au retour, ce sera beaucoup mieux. Pourquoi me fiancer si je pars?

Blanche s'étonnait de ce peu d'empressement, mais n'en montrait rien. Très fine, très subtile et très discrète de caractère, elle attendait en silence. Un jour, Paul l'emmena dans le fond du parc, et, assis sur un vieux banc, témoin de leurs jeux d'enfance, de leurs réveries adolescentes, il lui confia son secret, son seul secret: il en aimait une autre, il aimait Rose Rainier.

—Il ne faut pas m'en vouloir, Blanche, je ne sais pas comment cela s'est fait. Tu as toujours été une soeur pour moi, je te connais si bien. Tandis que Rose, Rose, enfin c'est...

—C'est Rose, répondit Blanche d'une voix tremblante. Je te comprends, Paul. Je ne puis t'en vouloir, car je t'aime, moi.

—Oh! Blanche dit-il tout ému.

Elle se leva et se tint devant lui, longue et svelte, tout en finesse, en grâces légères avec ses pâles cheveux, son visage mince au menton effilé, ses étroites mains patriciennes.

—Tu es tout ce que j'admire, murmura-t-elle.

—Que ne suis-je tout ce que tu aimes, mais peu importe. Soyons amis.

—Oh! tout ma vie, jura-t-elle.

Et peu de temps après il partit, laissant un saphir au doigt de Rose Rainier, et la famille de Blanche plongée dans un amer dépit.

Or, Blanche connaissait pour l'avoir maintes fois rencontrée dans le monde, son heureuse rivale. Et quelque temps après le départ de Paul, Rose se trouva en présence de Blanche.

Son premier mouvement fut de reculer, mais Blanche, au contraire sourit et tendit la main.

—J'ai pensé, dit-elle qu'il valait mieux avoir une entrevue. On a dû vous dire que Paul devait m'épouser. Je tiens à rectifier cette opinion. Paul est un ami d'enfance, un frère par conséquent. On n'épouse pas son frère et je suis très heureuse de venir vous féliciter.

—En outre, poursuivit Blanche, je suis sûre qu'il vous sera agréable de savoir, par moi les préférences, les goûts de Paul, ses petites manies, tout ce qu'une épouse a tant profité à connaître.

—Vous êtes bonne, s'écria Rose.

Vous êtes belle, riposta Blanche et justement de ce genre de beauté qui a toujours séduit Paul. Il trouve hideux qu'une femme soit mince. Avez-vous que je n'avais guère de chance à ses yeux!

Et elle étra coquettement son long buste frêle, devant Rose qui, petite et potelée, se rengorgea de plaisir.

A date de ce jour, une grande sympathie unit les jeunes filles. On s'en donna un peu au début, mais on accepta la version de Blanche, à savoir que l'amitié nuit à l'amour et que l'on peut chérir un camarade sans vouloir en faire un mari.

Du reste, la tendresse de Blanche pour Rose était manifeste. Blanche avait découvert chez Rose de la gourmandise et de la coquetterie. Elle lui envoyait des bonbons, des gâteaux, des confitures. Elle l'amenait prendre le thé, la gazait de pâtisseries.

—Encore un éclair au chocolat.

—Mais je vais devenir énorme!

—Paul a horreur des femmes maigres.

—Mais la mode!

—La mode, c'est de plaire à son mari!



PARFUMÉ
car il est protégé par ce paquet hermétique ment clos

LE THE KING COLE

—Ca, c'est vrai. Alors j'accepte. Ces éclairs sont exquis. D'éclairs en éclairs, Rose prit du volume et devint paresseuse.

—Pourquoi vous levez-vous si tôt? Restez couchée jusqu'à onze heures, conseillait Blanche.

Rose restait au lit toute la matinée et naturellement manquait de courage pour sortir l'après-midi.

—Faites la sieste. Je vous tiendrai compagnie.

Et Blanche assise près de la chaise longue, préparait le thé, présentait mille sucreries à Rose.

Quand Rose eut gagné assez de kilos pour rassembler à un poussah, Blanche lui dit qu'elle devrait friser ses cheveux courts.

—Vous aurez l'air d'un ange. Rose frisa ses cheveux courts et eut l'air d'une poupée de bazar.

Ensuite Blanche expliqua à Rose que Paul aimait les femmes assez colorées, et Rose se farda, que Paul aimait les teintes vives et Rose pataugea dans le prisme, et que Paul aimait les jeunes filles modernes et Rose apprit l'argot et la belotte.

Six mois après, Paul revint et se précipita chez Rose. Il avait laissé une fiancée menue, rieuse et fraîche. Il se trouva nez à nez avec une comère plantureuse, mafflue, hilare, pavoisée comme un mat de cabotage, et d'une effroyable vulgarité. Elle lui offrit un "glass", l'appela "vieux frère", lui demanda s'il avait gagné du "frie".

Le soir même, Paul rendait sa parole, en expliquant aux parents de Rose, que ruiné pendant le voyage, piqué par la mouche tsé-tsé, atteint de la gale des tropiques et candidat à la lépre, il se jugeait indigne d'épouser leur fille.

Puis il alla pleurer sur la fine épaule de Blanche, au fond du parc.

—Délicate, suave, liliale, elle l'écoutait, paupière baissée, ses longues mains, jointes sur ses genoux.

—Toi qui sais que je chéris pardessus tout la distinction, le raffinement, imagine-toi mon épouvante. Blanche quand j'ai vu ce monstre!

—J'ai fait ce que j'ai pu, murmura Blanche, je ne l'ai pas quitté.

—Ah! tu es une grande âme fit Paul. Je suis indigne de toi.

—Mais non, assura Blanche. Et elle l'épousa un mois plus tard.

TROIS-PISTOLES

—Mlle Yvonne, Alma, Alice et Bernadette D'Amour sont de retour d'un voyage à Matane.

FUNERAILLES DE M. IRE-NEE GAUVIN

Suite de la 1ère page

lin et sa famille, M. et Mme Ls.-Ph. Martin, M. et Mme R.-O. Gilbert, la famille Joseph Lepage, M. et Mme J.-A. Couillard, M. et Mme J.-P. Bellavance, M. Benjamin St-Laurent et Mlle Lucienne St-Laurent, M. et Mme Gleason Belzile, Hôpital St-Joseph, M. et Mme J.-O. Lachance, M. et Mme Cyprien Brousseau, Mme Hyacinthe Deschênes, M. et Mme J.-A. Heppel, la famille Lauréat Bélanger, la famille Edmond Tremblay, M. et Mme Jos. Desrosiers, M. et Mme J.-B. Larri-vée, M. J.-S. Gagné, M. et Mme Charles Martin, la famille Zénon Bouillon, M. et Mme Désiré Paré, M. et Mme F. Champagne, la famille J.-N. Belzile, la Compagnie du Téléphone Nationale, M. et Mme C.-A.

Couillard, M. et Mme Albert Bélanger, M. et Mme Emilio Noël, M. et Mme Stanislas Boucher, Rimouski.

Bouquets spirituels: M. et Mme Ferd. Santerre, Mlle Elizabeth Banville, M. et Mme Wilfrid Gauvin, la famille Joseph Gauvin, M. et Mme Hector Fillion, M. et Mme Napoléon Michaud, les Demoiselles Opératrices du Téléphone Nationale de Mont-Joli; la famille Oscar Tremblay, M. et Mme Lucien Grenier, M. Camille Bérubé, Mme Eugène Morissette, M. et Mme J.-A. Langis, la famille Thomas Pineault, M. et Mme Cyprien Lepage, la famille Emile Alain, M. et Mme Alfred Bélanger, M. et Mme Sylvio Bellavance, M. et Mme Joseph Bellavance, la famille Léon Blanchette, M. et Mme Alphonse St-Laurent, de Rimouski; M. et Mme L.-G. Bélanger, St-Fabien; Mme Pierre Thibeault, Sandy-Bay; M. et Mme Louis Genest, Loretteville; la famille Francoeur, Mont-Joli; Pensionnat, des Ursulines, la famille J.-Be Gagnon, M. et Mme G.-A. Paradis, M. et Mme J.-L. Beauchesne, M. et Mme Geo. D'Autenil, M. et Mme Olyve Bellavance, M. et Mme Philippe Côté, la famille Joseph Beaulieu, Mont-Joli; Mme Conrad Gauvin, la famille Jos.-Sam. Belzile, la famille Oscar Belzile, M. et Mme L.-A. Coulombe, la famille Cyrisse Rioux, de St-Fabien; M. et Mme Chs.-Eug. Gaudreau, de Luceville; Mme Vve Irénée D'As-tous de Rivière-Bleu; la famille Cyrille Dion, Charny; M. et Mme Louis Gauvin, St-Simon; M. et Mme Alphonse Bellavance, Rimouski; la famille A. Fournier, la famille Ernest Belzile, St-Roch des Aulnaies; la famille Joseph Bernier, Bic; M. et Mme Ls.-Ph. Lavoie, Bic.

Témoignages de sympathies: M. et Mme Walter Burgess, Mme J.-B. Boucher, Mme L.-P. Langis, la famille A. Bourgoïn, M. et Mme Georges Dumont, M. et Mme Napoléon Morissette, M. et Mme Raoul Ferreault, Mme et Mlle A. Rébel M. et Mme Albert Langlois, la famille Zabulon Côté, la famille François Desrosiers, M. Ferreault, M. et Mme Henri Larouche, M. Léopold Fillion, Mme Elie Pilon, la famille Fortunat Rouleau, M. et Mme Léon Dumont, Mlle Jeannette Bernier, Mlle Eugénie Lauzier, M. Armand St-Pierre, M. et Mme Josué Lepage, la famille François Bouchard, M. et Mme Michel Pineault, M. et Mme Charles Sénéchal, M. et Mme Michel Michaud, M. et Mme Larouche, M. et Mme Durette, M. et Mme L.-G. Trudeau, Rév. Soeurs de la Charité, la famille de R. Belzile, de St-Fabien; Mme Manuel Helleur, M. et Mme Scraphin Vachon, M. et Mme Henri Roy, M. et Mme J.-A. Caron, M. et Mme David Boucher, M. et Mme Camille Parent, M. et Mme Jean Fillion, M. et Mme F. St-Laurent, M. et Mme Ronald D'Anjou, M. et Mme J.-A. Pineault, M. et Mme Louis Gonzales, la famille C. Dery, Mme N. Bernier, M. et Mme J.-Ed. Letendre, M. et Mme Uric Giguère, M. et Mme Raoul Deschênes, M. et Mme Elzéar Sasseville, M. et Mme Eugène Gagné, M. Germain Côté, Mlle Yvonne Michaud, la famille Oscar Lepage Rimouski; la famille Th. Roy, St-Simon; M. l'abbé Pierre Lafrance, St-Jean de Dieu; M. et Mme Lionel La-liberté, Rivière du Loup; Mlle Corinne Lafrance, Trois-Pistoles; Le De et Mme St-Hilaire, Luceville; M. et Mme J.-M. Ouellet, Bic; M. et Mme J.-E. Bellavance, Bic; la famille Joseph Rochefort, Luceville, la famille P.-E. St-Laurent, Amqui; M. et Mme Johnny Gauthier, St-Simon; M. et Mme René Bellavance, M. J.-X. Poitras, Cap St-Ignace; Mlle Jeannette Bernier, St-Fabien;

REMERCIEMENTS
La famille Saint-Pierre remercie sincèrement toutes les personnes qui ont sympathisé avec elle, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, condoléances offertes, ou par leur présence, etc., à l'occasion du décès de Mme Evariste Saint-Pierre.

PERDU
Dans la cathédrale, le jour de la Toussaint, un chapelet en perles blanches, monté en or.

Récompense à qui le rapportera soit au presbytère soit à l'Imprimerie Générale.

ENCAN
ENCAN AU MAGASIN ALBERT LANGLOIS, SAMEDI SOIR (DEMAIN) A 7 1/2 HEURES, PAR ENCANTEUR LICENCIÉ.

ETAL DE BOUCHER
J'ai le plaisir d'annoncer au public l'ouverture d'un étal de boucherie où l'on pourra se procurer les viandes de choix en détail ou en gros: de plus l'on aura l'épicerie en général. Livraison des commandes à domicile.
Louis Amiot, Rue Lavoie, téléphone 114. I. I.

Attention ! Attention !
J'ai le plaisir d'annoncer au public l'ouverture d'un magasin de marchandises sèches où était notre restaurant qui a été transporté du côté du Théâtre Populaire dans le même bloc. Vous aurez à ce magasin tout ce dont vous aurez besoin: chaussures, lingerie de choix, marchandises sèches en général.

Je sollicite votre patronage. David Boucher & Cie, rue St-Germain, coin rue Rouleau, Rimouski.
J. n. o.

A VENDRE
SOUS LA CROIX LUMINEUSE
Au Bic, au pied du Mont Saint-Louis, rue de la Croix, près de l'église, propriété à vendre. S'adresser à René Bernier, le Bic.
2 f.

CANADA,
Province de Québec, District de Rimouski, No. 514.
Cour Supérieure,
J.-Alfred Marcheterre, marchand général et commerçant de bois, du Village de Ste-Marie de Sayabec, district de Rimouski.

Demandeur vs Ernest Nolet, ci-devant de Trois-Rivières et maintenant de lieux inconnus hors de la Province de Québec, Défendeur.

ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Rimouski, le 4 novembre, 1926.
(Signé) Gleason Belzile.
P. C. S.

Vraie copie Gleason Belzile, P. C. S.

HOTEL PLACE VIGER
Gare Viger, Montréal.
Au centre du vieux Montréal—Châteaux de Ramsay—Eglise de Bonsecours—Eglise Notre-Dame—Colonne Nelson—Cuisine canadienne et service bilingue. Prix modérés.

HOTEL LEPAGE RIMOUSKI
Pensionnaires au mois \$30.00.

SEMINAIRE DE RIMOUSKI SERVICE ANNUEL DES BIENFAITEURS

Le service annuel pour les bienfaiteurs du Séminaire sera chanté dans la chapelle du Petit-Séminaire, mardi, le 16 novembre, à 9 heures. Les amis de la maison sont respectueusement invités.
F. Charron, ptre Vice-Supérieur.

REMERCIEMENTS

La famille Saint-Pierre remercie sincèrement toutes les personnes qui ont sympathisé avec elle, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, condoléances offertes, ou par leur présence, etc., à l'occasion du décès de Mme Evariste Saint-Pierre.

PERDU

Dans la cathédrale, le jour de la Toussaint, un chapelet en perles blanches, monté en or.

Récompense à qui le rapportera soit au presbytère soit à l'Imprimerie Générale.

ENCAN

ENCAN AU MAGASIN ALBERT LANGLOIS, SAMEDI SOIR (DEMAIN) A 7 1/2 HEURES, PAR ENCANTEUR LICENCIÉ.

ETAL DE BOUCHER
J'ai le plaisir d'annoncer au public l'ouverture d'un étal de boucherie où l'on pourra se procurer les viandes de choix en détail ou en gros: de plus l'on aura l'épicerie en général. Livraison des commandes à domicile.
Louis Amiot, Rue Lavoie, téléphone 114. I. I.

Attention ! Attention !
J'ai le plaisir d'annoncer au public l'ouverture d'un magasin de marchandises sèches où était notre restaurant qui a été transporté du côté du Théâtre Populaire dans le même bloc. Vous aurez à ce magasin tout ce dont vous aurez besoin: chaussures, lingerie de choix, marchandises sèches en général.

Je sollicite votre patronage. David Boucher & Cie, rue St-Germain, coin rue Rouleau, Rimouski.
J. n. o.

A VENDRE
SOUS LA CROIX LUMINEUSE
Au Bic, au pied du Mont Saint-Louis, rue de la Croix, près de l'église, propriété à vendre. S'adresser à René Bernier, le Bic.
2 f.

CANADA,
Province de Québec, District de Rimouski, No. 514.
Cour Supérieure,
J.-Alfred Marcheterre, marchand général et commerçant de bois, du Village de Ste-Marie de Sayabec, district de Rimouski.

Demandeur vs Ernest Nolet, ci-devant de Trois-Rivières et maintenant de lieux inconnus hors de la Province de Québec, Défendeur.

ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Rimouski, le 4 novembre, 1926.
(Signé) Gleason Belzile.
P. C. S.

Vraie copie Gleason Belzile, P. C. S.

HOTEL PLACE VIGER
Gare Viger, Montréal.
Au centre du vieux Montréal—Châteaux de Ramsay—Eglise de Bonsecours—Eglise Notre-Dame—Colonne Nelson—Cuisine canadienne et service bilingue. Prix modérés.

HOTEL LEPAGE RIMOUSKI
Pensionnaires au mois \$30.00.

MESSAGE DE BONNES NOUVELLES

Si vous voulez épargner de l'argent, il est de votre intérêt de consulter mes prix avant de faire vos achats; j'ai en magasin l'assortiment le plus complet dans les diverses lignes de marchandises énumérées, ci-dessous, savoir:

- 1.—Tabac en feuilles et en paquets, cigares, cigarettes, fumes-cigares et fumes-cigarettes, étuis à cigares et à cigarettes, pipes, sacs à tabac, cendriers, tabagies, allumeurs automatiques, allumettes.
- 2.—Bonbons, chocolats, bonbonnières, biscuits, gâteaux, sucre d'érable.
- 3.—Articles de sports, fusils, cartouches, hockey, patins, balles de tennis et de base-ball.
- 4.—Vaisselles, verreries, porcelaine, sets complets à déjeuner, à diner, à thé, à chocolat, couteaux, fourchettes, fleurs artificielles.
- 5.—Musique en feuilles, accordéons, violons, cordes de violons et musiques à bouche.
- 6.—Articles de fantaisie: colliers en perles, bracelets en argent (sterling), en ivoire et en perles, boucles d'oreilles, épinglettes de toutes sortes, boutons de chemise.
- 7.—Articles de toilette: Compacts, rouge, poudres et poudrettes, parfums, lotions, brosses et peignes, pâte à dent et brosses à dents.
- 8.—Souvenirs de toutes sortes, coussins, oriflammes, articles de fantaisie pour cadeaux.
- 9.—Cravates, collets, bretelles, bas en laine, en cachemire et en soie, jarrettières pour dames, pantouffles indiennes de toutes grandeurs.
- 10.—Papeteries et articles de bureaux: papiers à lettres, enveloppes, papier foolscap, fournitures de classe, cahiers brouillons et à l'encre, sacs et valises d'écoliers, ardoises, papier crépé et de décoration, livres de comptes et de minutes, calepins, livres de temps, cartes à jouer, jetons, plumes-fontaine, crayons et plumes, encre, aiguiser-crayons, almanachs Rolland, Beauchemin, Vermont et Hachette pour 1927, livres de lecture et romans, cartes postales, cartes de Noël et du jour de l'an, cartes mortuaires.
- 11.—Livres de prières, crucifix, chapelets, statues, chaînes et médailles, chandeliers et lampions.
- 12.—Horloges, montres et réveil-matin, couteaux, canifs, rasoirs, clippers, ciseaux, coupes-ongles, porte-monnaies, étuis à chapelets.
- 13.—Jouets, poupées, balles en caoutchouc.
- 14.—Broche à clôture, haches et manches, godendards, sciots, poêle électrique de seconde main.

Une visite vous convaincra que le choix de mes marchandises est le plus varié et mes prix modérés.

AU MAGASIN DE
R. O. GILBERT
Porte voisine de la Banque Provinciale, Avenue de l'Evêché, Rimouski.

NOUVEAU MAGASIN
5c. à \$1.00
J'ai le plaisir d'annoncer que je viens d'ouvrir un magasin de bimbeloterie de toutes sortes: jouets, articles de fantaisie, vaisselles, lingerie pour enfants, ustensiles de cuisine, etc. Les prix sont très bas et ne dépassent pas une piastre.
Venez faire une visite à l'ancien magasin de M. Sylvio Bellavance, avenue de la Cathédrale, au sud de la ligne du chemin de fer.
CHS-HORACE RIOUX

A VENDRE
Une terre, située à Ste-Flavie-sur-Mer, à 2 1/2 milles de l'église, sur la route nationale. 6 arpents par 40, 20 0en culture; 40 en bois. Bâtiments 46x 84; instruments agricoles complets pour 3 chevaux.
Cause de vente: état de santé. Conditions faciles. S'adresser à J.-B. Auchu, Ste-Flavie.
23, 30, 6, 13; S 190.

DEPARTS DE MONTREAL
Pour Liverpool
26 nov. Montclare
2 nov. Metagama
19 nov. Montcalm
à Cherbourg, Southampton et Anvers
17 nov. Minnedosa

DE QUEBEC
Pour Liverpool
5 novembre. Montroyal
à Belfast et Glasgow
18 nov. Montnairn
DE SAINT-JEAN
à Liverpool
17 décembre. Montroyal
11 déc. 7 janv. Metagama
15 déc. et 14 janv. Montcalm
23 déc. 21 janv. Montnairn
31 décembre. Montclare
à Cherbourg, Southampton, Anvers
1er déc. 27 janv. Melita
15 déc. Minnedosa
*Via Belfast *Via Greenock.
S'adresser à l'agent local.

DEMANDE A LA LEGISLATURE
Avis public est par les présentes donné que Jean-Baptiste Desjardins, de Rimouski, dans le comté de Rimouski, Bachelier es-Arts et Bachelier en droit de l'Université Laval, présentera un projet de loi à la prochaine session, à l'effet d'autoriser le Barreau de la province de Québec à l'admettre à la pratique d'avocat aussitôt qu'il aura subi avec succès les examens d'admission à la pratique du droit.
Rimouski, ce 22 octobre, 1926.
Le procureur du requérant, Guy Hudon.

AU PUBLIC
M. J. P. Thériault peintre, annonce au public qu'il fera chez lui à l'avenir les réparations de meubles de tous genres, vieux préclars remis à neuf, statues, bustes, etc. Aussi remis à neuf peinture, tapisseries, imitation, lettrage. Satisfaction garantie.
4 f.

A VENDRE
Un moteur électrique, neuf, de 5 forces, un engin "Hercule" 1 1/2 force, le tout en parfait ordre, à vendre à bon marché pour un prompt acheteur.
Oclave Bertin,
J. N. O. Mont-Joli.

APPLICATION TO THE LEGISLATURE
Public notice is hereby given that Jean-Baptiste Desjardins, of Rimouski, in the county of Rimouski, bachelor of Arts and bachelor in Law of Laval University, will apply to the Legislature, at its next session, for the passing of an act to authorize the Bar of the Province of Québec, to admit him to the practice of law immediately after he has successfully passed the regular examination for admission to the practice of law.
Rimouski, October 22th 1926.
Guy Hudon, Attorney for Applicant.